



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

3^e séance du mardi 6 septembre 2016

Présidence de M. Valentin Christe, président

Le Conseil communal de Lausanne

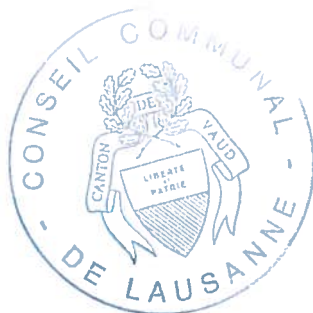
- vu le postulat de M. Jacques Pernet et consorts « Quel futur pour le commerce lausannois ? » ;
- où la discussion préalable ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi six septembre deux mil seize.

Le président :



Le secrétaire :